Compte rendu de la réunion d'information relatif au marché de services « *Renforcement de Capacités des Structures d'Appui à l'Entrepreneuriat (SAE) et du Collectif des Incubateurs BIESO au Burundi* » - BDI2300711-10022

Date : 12 juin 2025

Heure : 10h00 - 11h30

Plateforme : Microsoft Teams

0. Objectif

Le 12 juin 2025 s'est tenue une réunion d'information en ligne via Microsoft Teams à l'intention des candidats intéressés par l'appel d'offres relatif au marché ci-haut décrit.

L'objectif de cette réunion était de présenter le contexte du marché et de répondre aux questions des potentiels soumissionnaires.

1.Breve présentation du contexte :

La Responsable de l'axe entrepreneuriat du projet Formation et insertion professionnelle a débuté la réunion en présentant brièvement le projet dans lequel s'inscrit ce marché. Elle a souligné que le projet formation et insertion professionnelle dans une économie plus verte et circulaire fait partie du programme de coopération entre le Burundi et la Belgique (2024-2028) et vise la création de l'emploi décent pour les jeunes et les femmes dans les provinces de Cibitoke, Bubanza, Ngozi et Kirundo ainsi que la mairie de Bujumbura. Cet objectif sera atteint à travers trois principaux axes à savoir : la formation professionnelle, l'intermédiation et l'entrepreneuriat.

Pour ce dernier, elle a martelé que l'ambition est de soutenir la création et le développement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME), la promotion de l'esprit entrepreneurial. Pour cet axe entrepreneuriat, il est prévu de travailler à trois niveaux :

- **Niveau micro :** en accompagnant la création et la croissance des MPME dans les zones d'intervention à travers des parcours d'incubation et d'accélération
- **Niveau méso :** en renforçant les acteurs de l'écosystème entrepreneurial plus précisément les SAE et business coachs (lien avec le présent marché)
- **Niveau macro :** en travaillant de pair avec le niveau institutionnel afin de favoriser un climat des affaires propice au développement des entreprises et la facilitation de l'accès au financement.

Parlant du marché, elle a rappelé que trois principaux objectifs spécifiques sont visés à savoir :

- Sstructurer et renforcer 7 SAE en améliorant le contenu des programmes d'accompagnement, le mode de fonctionnement des SAE, leur positionnement au sein de l'écosystème entrepreneurial, etc.

- Renforcer les capacités et outiller 50 business coachs à travers un accompagnement sur mesure et adapté au contexte et la certification des coachs dont au moins 20 femmes. Elle a précisé qu'il est également attendu la spécialisation d'au moins 7 coachs selon les besoins les plus pertinents des entrepreneurs.e.s
- Sstructurer et professionnaliser le collectif des incubateurs BIESO. Elle a souligné qu'il s'agira de renforcer ce collectif pour qu'il puisse bien jouer son rôle de fédérateur des SAE et soutenir un meilleur positionnement de ce collectif au sein de l'écosystème entrepreneurial burundais . Elle a mentionné que le BIESO devra être impliqué dans le renforcement des SAE et coachs pour faciliter le transfert de comptées

Avant de clore cette partie, elle a invité les participant.e.s à consulter le cahier de charges (CSC) pour plus les détails.

2.Questions des participants à la réunion et réponses fournies

2.1 Budget des références antérieures

Un des participants a demandé s'il était exigé de fournir un nombre minimum de références techniques et un budget minimum pour es références techniques requises.

A cette question, il a été répondu que le minimum des références techniques était bien indiqué en termes d'années d'expérience ou de missions réalisées et qu'il n'y avait pas de budget minimum requis pour les références techniques exigées. Les participant.es ont été invité à consulter les CSC pour les détails.

2.2 Constitution des groupements entre les cabinets

Une question a été posée sur la possibilité de constituer un groupement de cabinets, en vue de satisfaire à certains critères notamment celui relatif au chiffre d'affaires exigé.

Comme la question du participant n'était pas claire, il lui a été proposé de formuler sa question de façon compréhensible et de la soumettre à la Cellule Contractualisation via l'adresse e-mail indiquée dans le CSC en vue de lui donner une réponse bien réfléchie. Cependant, le représentant de la Cellule de contractualisation lui a rassuré que les groupements sont permis par le loi belge des marchés publics.

2.3 Caution et paiement par tranche

Un autre participant a voulu savoir s'il ne s'agirait pas d'une contradiction apparente entre l'exigence d'une caution alors que les paiements se feront par tranches.

Le représentant de la Cellule Contractualisation a précisé que selon la loi belge des marchés publics, un cautionnement doit être exigé à partir d'un certain montant du marché et/ou un certain délai d'exécution.

2.4 Certification des business coachs

Concernant la certification des business coachs évoqués dans les termes de références, un participant a souhaité savoir s'il s'agissait d'une simple formation de formateurs avec attestation ou d'une certification internationale payante qui sera organisée par le cabinet gagnant.

La responsable de l'axe entrepreneuriat a répondu que selon les résultats de l'étude récente sur le diagnostic des besoins et priorités des acteurs de l'écosystème entrepreneurial, il a été constaté que les coachs membres du réseau BIESO ont un besoin réel de renforcement de capacités. Elle a souligné qu'il s'agit d'une certification basée sur la performance des business coachs et SAE et que le projet laisse aux cabinets le soin de faire des propositions intéressantes tout en précisant qu'il ne s'agit pas certificat de formation de routine.

2.5 Accès aux résultats de l'étude sur le diagnostic des besoins et priorités des SAE

Un autre intervenant a souhaité savoir s'il peut accéder aux résultats détaillés de l'étude récemment commanditée par le projet sur le diagnostic de l'écosystème entrepreneurial. IL a été précisé que certains éléments contenus dans l'étude sont jugés confidentiels, notamment ceux qui touchent aux faiblesses internes des SAE, et qu'on se prononcera après avoir contacté la cellule des marchés publics.

2.6 Couverture géographique de la prestation :

Un participant a demandé si la prestation couvre les 4 provinces et la capitale Bujumbura.

Il a été précisé que 6 sur les 7 SAE bénéficiaires et le collectif des incubateurs BIESO se trouvent à Bujumbura. Les soumissions ont été invité à proposer dans leur offre une approche qui favorisera l'attractivité (de manière durable) des SAE et BIESO vers les provinces d'intervention du projet.

3.Clôture de la réunion

Cette réunion a été une bonne occasion de fournir des éclaircissements sur les questions des cabinets intéressés et de leur rappeler certains détails procéduraux importants pour la soumission notamment les attestations requises et la transmission des offres à temps.

La Responsable de l'axe entrepreneuriat, a clôturé la réunion en précisant aux représentants des cabinets présents que les rôles et responsabilités ainsi que la méthodologie décrite dans le CSC sont à titre indicatifs. Elle les a invités à intégrer une réelle valeur ajoutée à travers des méthodologies innovantes, contextualisées et orientées vers l'impact. Elle a remercié tous les participants pour leur engagement et a exprimé sa satisfaction face à l'intérêt et à l'enthousiasme manifestés par l'ensemble des cabinets présents.